

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Gravelines-depassement-rejets-lithine>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Gravelines : Dépassement des rejets annuels cumulés en lithine**

**5 janvier 2016**

## **France : Gravelines : Dépassement des rejets annuels cumulés en lithine**

**Le 5 janvier 2016, lors du contrôle réglementaire des rejets liquides du mois de décembre 2015, les équipes du site détectent un dépassement de la quantité annuelle rejetée en lithine.**

### **Ce que dit EDF :**

#### **Faible dépassement des rejets annuels cumulés en lithine**

*Publié le 08/01/2016*

Le 5 janvier 2016, lors du contrôle réglementaire\* des rejets liquides du mois de décembre 2015, les équipes du site détectent un dépassement de la quantité annuelle rejetée en lithine\*\*.

Le cumul de la quantité rejetée en 2015 est de 8,9 kg pour une limite annuelle autorisée de 8,6 kg. Les valeurs de concentration en lithine mesurées à chaque rejet ont toujours été respectées.

Ce faible dépassement n'a pas eu d'impact significatif sur l'environnement. Il a été déclaré à l'Autorité de Sûreté Nucléaire le 7 janvier 2016.

\* Les rejets d'une centrale nucléaire sont strictement réglementés. Chaque centrale est équipée de dispositifs de collecte, de traitement et de contrôle des effluents avant rejet.

\*\* La lithine est un produit comparable à la soude ou à la potasse qui est injecté dans le circuit primaire principal pour compenser l'acidité du bore et protéger les tuyauteries de la corrosion.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/producteur-industriel/carte-des-implantations/centrale-nucleaire-de-gravelines/actualites?page=2>